REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE GROSLAY

HOTEL DE VILLE DE GROSLAY
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE DEUIL-LA-BARRE

N° 26-04-31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, **le jeudi 23 avril à 20h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur François JEFFROY, Maire**

Présents : 23
M. François JEFFROY - Mme Bouchra DERKAOUI - M. Pierre FARCY - Mme Ismène BERION - M. Sergio ALBARELLO - Mme Carmela DEGLIAME - M. Gildas FOUEDJEU - Mme Régine BULTEL - M. Philippe HERCYK - Mme Samia BELKHIR - M. Francis CHENIN - Mme Johanna NEDELEC - Mme Régine JOYEAU - Mme Emilie ELAIDI - M. Yann ALEXANDRE - Mme Myriam MARMECHE - M. Marcel REY - Mme Anna Rut SAULNIER - M. Patrick CANCOUËT - Mme Anne LESUR - Mme Jennifer NUNES Mme Ghislaine CHAUVEAU - M. Daniel MEI

Absents : 6
Mme Anne-Laure SIGWALD - M. Jimmy FERNANDES - M. Hamza ZEMMOURI - M. Eric MORLOT - Mme Nathalie JOBARD - M. Marc CLOUET

Pouvoirs : 6
Mme Anne-Laure SIGWALD pouvoir à M. Patrick CANCOUET
Mme Nathalie JOBARD pouvoir à Mme Johanna NEDELEC
M. Jimmy FERNANDES pouvoir à Mme Samia BELKHIR
M. Hamza ZEMMOURI pouvoir à M. Sergio ALBARELLO
M. Eric MORLOT pouvoir à M. Gildas FOUEDJEU
M. Marc CLOUET pouvoir à Mme Jennifer NUNES

Nombre de Conseillers en exercice	**29**
Nombre de Conseillers Présents	**23**
Nombre de Conseillers Votants	**29**
Date de convocation	**16/04/2026**
Date d'affichage	**17/04/2026**

Objet : Syndicat Mixte d'Études et de Réalisations d'Équipements d'Intérêt Général de la Vallée de Montmorency (SIEREIG) — Élection de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 5211.7, L.5212.7 et L. 5211.8,

CONSIDERANT que la commune est membre du Syndicat Mixte d'Études et de Réalisations d'Équipements d'Intérêt Général de la Vallée de Montmorency (SIEREIG),

CONSIDERANT que les statuts de ce syndicat prévoient que le Conseil Municipal soit représenté par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants élus de la commune,

CONSIDERANT que les délégués sont élus au scrutin secret a la majorité absolue des voix sachant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative,

CONSIDERANT qu'en cas d'égalité, le plus âge est élu,

CONSIDERANT que conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, dès lors qu'aucun conseiller ne s'y oppose.

Acte publié le 29/04/2026 en électronique
095-219502887-20260423-26-04-31-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal de procéder à l'élection de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants appelés à siéger au sein de ce syndicat,
Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et convenu à l'unanimité de recourir au vote à main levée, **DECIDE :**

Article 1 : DE PROCEDER à l'élection, par vote à main levée, de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour représenter la commune au sein du Syndicat Mixte d'Études et de Réalisations d'Équipements d'Intérêt Général de la Vallée de Montmorency (SIEREIG).

Sont candidats :

Liste Groslay Terre d'Avenir	
Titulaires	M. Sergio ALBARELLO
	M. Gildas FOUEDJEU
Suppléants	M. Pierre FARCY
	M. Hamza ZEMMOURI

Liste Agir Ensemble pour Groslay	
Titulaires	/
	/
Suppléants	M. Patrick CANCOUET
	/

Ont obtenu :

Liste Groslay Terre d'Avenir	22 Voix
Liste Agir Ensemble pour Groslay	7 Voix

Article 2 : Après avoir procédé aux opérations de vote, sont élus, pour représenter la Ville au Syndicat Mixte d'Études et de Réalisations d'Équipements d'Intérêt Général de la Vallée de Montmorency (SIEREIG) :

- En qualité de délégués titulaires :
  - **M. Sergio ALBARELLO**
  - **M. Gildas FOUEDJEU**
- En qualité de délégués suppléants :
  - **M. Pierre FARCY**
  - **M. Hamza ZEMMOURI**

Publiée - Notifiée le
Certifiée exécutoire par le Maire,
le

François JEFFROY

MAIRIE DE GROSLAY (Val-d'Oise)

Le Secrétaire de séance
Samia BELKHIR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
095-219502887-20260423-26-04-31-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026